

CENTURY 21 AGENCE GASTALDY BAREME D'HONORAIRES Transactions / Locations au 01/01/2025

(1) TVA au taux en vigueur de 20 %

I. TRANSACTIONS

Honoraires TTC A la charge de

Vente de moins de 100.000 euros avec un minimum de 2.000 euros HT	8,4% *	du vendeur
Vente de plus de 100.000 euros jusqu'à 500.000 euros	6% *	du vendeur
Vente de plus de 500.000 euros	5% *	du vendeur
Vente de terrains quel que soit le prix de vente	9,6% *	du vendeur

Tranches non cumulables

II LOCATIONS

a) Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi de 1989)

Entremise et négociation maximum	750,0€	du bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10 € TTC /M2	du bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10 € TTC /M2	du locataire
Etat des lieux	3 € TTC /M2	du bailleur

b) LOCATIONS Résidence secondaire

Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	12,00%	du locataire
---	--------	--------------

c) LOCATIONS SAISONNIERES

Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	24,00%	du locataire
---	--------	--------------

d) LOCATIONS autres

Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	10,00%	du locataire
---	--------	--------------

ESTIMATIONS	Selon Devis	du propriétaire
--------------------	--------------------	------------------------

* dans le cadre d'un mandat confiance, une rétrocession de 50 % des honoraires de transaction peut vous être consentie.

N'hésitez pas à nous consulter à ce sujet !

CENTURY 21 AGENCE GASTALDY BAREME D'HONORAIRES GESTION LOCATIVE au 01/01/2025

I. GESTION LOCATIVE

Honoraires
hors taxes Honoraires
T.T.C.

Gestion administrative et financière complète, gestion technique petit entretien
Déclarations fiscales (récapitulatif annuel par propriétaire)

Service Confort Option avec versement de fonds trimestriel *	7%	8,40%
Service Privilège (service confort avec versement de fonds mensuel plus prestations II A, II B, II C, offertes et frais de gestion administrative et comptable du contrat d'assurance loyers impayés soumis par le mandant offert) *	8%	9,60%
Pour tous loyers supérieurs à 2.000 euros mensuels hors charges les honoraires sont ramenés à	6%	7,20%

II. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

A. Gestion des sinistres Gestion administrative et financière (par dossier)	50,00€	60,00€
B. Recouvrement gestion précontentieux et contentieux Forfait	100,00€	120,00€
C. Exécution et Mise en oeuvre du titre exécutoire et exécution Forfait	100,00€	120,00€
D. Gestion technique gros entretien et travaux supérieurs à 300 € Travaux de l'étude à la réalisation (sur montant HT des travaux) *	3%	3,60%

III. AUTRES prestations particulières, expertise

Directeur Administration de Biens..... Tarif Horaire	60,00€	72,00€
Gestionnaire Administration de Biens Tarif Horaire	30,00€	36,00€
Expertise (temps passé)..... Tarif horaire	60,00€	72,00€
Aide à la déclaration de revenus	100,00€	120,00€

Taux de TVA applicable au 01/01/2025 **20,00%**

* Pourcentage d'honoraires perçus sur les loyers mensuels encaissés charges comprises

CENTURY 21 AGENCE GASTALDY propose également au bailleur de souscrire une assurance contre les impayés de loyer au coût actuel de 2% (détails dans la notice d'assurance jointe). Toute variation à la hausse ou à la baisse de ce coût sera appliquée sur les lots assurés.